



UNIL | Université de Lausanne

Criminologie

## GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2023

Maîtrise en Droit en criminologie et sécurité

Version du 25.09.2023



Les informations de ce guide sont fournies à titre indicatif. L'étudiant consultera avec attention le plan d'études 2022-2023 de la *Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité*, le règlement associé à cette maîtrise, ainsi que le *Règlement 2022 de l'ESC* qui seuls font foi. Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de la Maîtrise. L'étudiant est aussi fortement encouragé à faire attention aux newsletters de l'UNIL concernant le déroulement des activités universitaires ainsi qu'aux informations sur <https://www.unil.ch/esc/etudiants/rentree>.

## Table des matières

<b>Bienvenue à l'École Des Sciences Criminelles</b>	<b>3</b>
<b>Informations générales</b>	<b>4</b>
<b>1. Direction de l'ESC et secrétariat</b>	<b>4</b>
<b>2. Accès au bâtiment</b>	<b>4</b>
Campus Card	5
<b>3. Impressions et photocopies</b>	<b>5</b>
Crédit d'impression	5
<b>4. Informatique / internet de l'UNIL</b>	<b>5</b>
<b>5. Interface MyUnil et plateforme Moodle</b>	<b>6</b>
<b>6. Bibliothèque de l'ESC</b>	<b>6</b>
Passerelle «crypto»	6
Lectures recommandées	7
<b>7. Plan et liste des bâtiments</b>	<b>8</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>9</b>
<b>1. Inscription aux cours</b>	<b>9</b>
<b>2. Inscriptions aux Examens</b>	<b>9</b>
<b>3. Examens</b>	<b>10</b>
Travaux à rendre	10
Examens oraux	10
<b>4. Immatriculation à l'unil et admission à la <i>Maîtrise en criminologie et sécurité</i></b>	<b>10</b>
<b>5. Attestations et formulaires</b>	<b>10</b>
Attestation de cours	10
<b>6. Calendrier académique</b>	<b>11</b>
<b>7. Ressources utiles (période de pandémie)</b>	Erreur ! Signet non défini.
<b>Informations relatives à la Maîtrise en criminologie et sécurité</b>	<b>12</b>
<b>1. Corps enseignant et corps intermédiaire de la Maîtrise en criminologie et sécurité affiliés à l'ESC</b>	<b>12</b>
<b>2. Durée des études et horaires</b>	<b>14</b>
Stage dans le cadre du mémoire de Maîtrise	14
<b>3. Exigences</b>	<b>14</b>
<b>4. Obtention du titre de la Maîtrise</b>	<b>15</b>
Brevet d'avocat	15
Remise des diplômes	15
<b>5. Mémoire et Séminaire</b>	<b>15</b>
Mémoire de criminologie	15
<b>6. Mobilité</b>	<b>17</b>

## BIENVENUE À L'ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

---

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de parfaire votre formation en vous orientant vers le domaine de la criminologie. Nous nous en réjouissons et vous souhaitons d'ores et déjà plein succès dans vos études au sein de l'ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES [ESC].

L'UNITÉ DE RECHERCHE EN CRIMINOLOGIE (ci-après Unité de Criminologie) est un centre de recherche dynamique et riche en bases de données concernant des thèmes majeurs de la criminologie : victimisation, délinquance juvénile, violences à l'encontre des femmes, homicides et suicides, problématique de la politique en matière de drogues, statistiques européennes de la criminalité et des prisons, sanctions alternatives (travail d'intérêt général et bracelet électronique), récidive, etc. Ces bases de données sont à la disposition des étudiants qui souhaitent développer un thème criminologique particulier dans le cadre de leur mémoire de maîtrise.

Notre programme est polyvalent et ouvert sur différentes disciplines, ainsi que sur la pratique. Cela comporte parfois des difficultés de coordination entre les cours, notamment lorsqu'il s'agit d'enseignements dispensés par d'autres facultés. Alors, n'hésitez pas à nous approcher en cas de questions ou d'éventuelles difficultés pratiques.

Le présent guide est destiné à vous aider à planifier votre programme d'études. Il comporte une première partie consacrée aux informations pratiques (locaux, informatique, etc.), et une seconde partie dans laquelle vous trouverez les informations relatives aux cours et aux professeurs rattachés à l'ESC.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans vos études.

**Professeur Marcelo F. AEBI**

Responsable de la Maîtrise en criminologie et sécurité

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

Vous trouverez une foule d'informations pratiques pour les étudiants sur les différentes pages internet de l'Université de Lausanne (<http://www.unil.ch>) ou de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc>).

### 1. DIRECTION DE L'ESC ET SECRÉTARIAT

#### Direction de l'ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

Prof. Christophe CHAMPOD, directeur  
[christophe.champod@unil.ch](mailto:christophe.champod@unil.ch)

Prof. Stefano CANEPPELE, vice-directeur  
[stefano.caneppele@unil.ch](mailto:stefano.caneppele@unil.ch)

Prof. Thomas SOUVIGNET, vice-directeur  
[thomas.souvignet@unil.ch](mailto:thomas.souvignet@unil.ch)

Prof. Franco TARONI, vice-directeur  
[franco.taroni@unil.ch](mailto:franco.taroni@unil.ch)

#### Secrétariat de direction de l'ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

Mme Virginie LÜDI  
[virginie.ludi@unil.ch](mailto:virginie.ludi@unil.ch)

Mme Catherine LIEB  
[catherine.lieb@unil.ch](mailto:catherine.lieb@unil.ch)

Mme Fanny Sam HAUSWIRTH  
[fanny.hauswirth-cazzaro@unil.ch](mailto:fanny.hauswirth-cazzaro@unil.ch)

L'étudiant·e inscrit à la Maîtrise en criminologie et sécurité s'adressera en premier lieu à Mme **Fanny Sam Hauswirth**, bureau 6302, pour toute question administrative ou toute question relative à l'organisation des études en général.

Pour toute question liée aux **examens** (inscriptions, dates, modalités, etc.), veuillez directement prendre contact avec Mme **Virginie LÜDI** (bureau 6302).

Mme Fanny Sam Hauswirth reçoit les étudiants aux heures d'ouverture du secrétariat au BCH (8h – 12h / 13h – 16h30) ou sur rendez-vous.

Merci d'informer le secrétariat de tout changement d'adresse, changement de filière ou arrêt des études (exmatriculation).

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Unité de Criminologie (joignables au 6<sup>ème</sup> étage du Batochime (BCH) et au 2<sup>ème</sup> étage de l'Amphipôle (POL)) sont disponibles pour des questions relatives aux cours ou aux examens dispensés au sein de l'ESC.

### 2. ACCÈS AU BÂTIMENT

De par les différentes activités de l'ESC, l'accès au bâtiment Batochime est soumis à certaines restrictions et exigences de sécurité. **L'accès au 6<sup>ème</sup> étage du BCH est autorisé seulement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30** sauf durant les sessions d'examens.

Il est possible d'accéder au 6<sup>ème</sup> étage du Batochime en prenant les escaliers depuis le 5<sup>ème</sup> étage et en sonnant à l'entrée du sas de sécurité.

Il est possible d'accéder aux locaux de l'Amphipôle en descendant les escaliers au milieu du hall principal et en suivant le couloir jusqu'au fond. La porte d'entrée aux locaux de l'ESC se trouve à gauche, à côté des escaliers.

## Campus Card

Votre carte d'étudiant·e – CAMPUS CARD – vous est fournie par le service des immatriculations ; en cas de problème, vous pouvez consulter cette page de référence : <http://www.unil.ch/campuscard>.



Cette carte est à la fois votre carte de légitimation, votre carte de bibliothèque, votre porte-monnaie électronique ainsi que, dans certaines conditions, votre carte d'accès.

**Vous pourrez ainsi utiliser votre CAMPUS CARD pour accéder aux locaux au 2<sup>ème</sup> étage de l'Amphipôle (pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) et au 6<sup>ème</sup> étage du BCH par l'ascenseur (uniquement pour les étudiant·e·s de 2<sup>ème</sup> année et au secteur 3). Votre accès sera validé quelques semaines après la rentrée.**

**Attention ! Contrairement au Batochime, vos droits d'accès à l'Amphipôle sont actifs uniquement pour une période de sept jours.** Si vous ne badgez pas votre CAMPUS CARD pendant ce délai au lecteur de carte de la porte d'entrée principale de l'ESC à l'Amphipôle, vous devrez les réactiver à la borne d'accès pour les revalider. Pour le bâtiment Amphipôle, la **borne d'accès** se trouve à l'entrée principale du bâtiment, au sud, dans le sas entre les deux portiques à votre droite en entrant.  
**IMPORTANT : les étudiant·e·s ne doivent en aucun cas laisser entrer quelqu'un qu'ils ne connaissent pas dans les locaux**

**de l'ESC, ni prêter leur carte à qui que ce soit.**

Pour tout problème d'accès, merci de contacter M. Eric Dürst (021 692 46 34 ou [eric.durst@unil.ch](mailto:eric.durst@unil.ch)).

## 3. IMPRESSIONS ET PHOTOCOPIES

### Crédit d'impression

Des bornes PrintUNIL sont à disposition à travers le campus, les plus proches sont situées dans les bâtiments Batochime (niveau 6), Amphimax (niveau 4) et Amphipôle (niveau 1). Vous disposez de 600 pages d'impression gratuites par année académique. Pour recharger vos crédits : <https://www.unil.ch/ci/fr/home/menuinst/catalogue-de-services/impression-et-numerisation/imprimantes-multifonctions---printunil-public/documentation/francais/recharge-de-credits.html>

## 4. INFORMATIQUE / INTERNET DE L'UNIL

Une fois inscrit·e, le CENTRE INFORMATIQUE (CI) vous fera parvenir par la poste un «**USERNAME**» et un «**PASSWORD**» qui vous donneront accès aux diverses ressources informatiques de l'UNIL.

Dès que vous disposez de votre adresse courriel unil, vous devez l'activer : <https://www.unil.ch/ci/charte>.

L'accès à votre courriel s'effectue via le site : <https://owa.unil.ch/>.

Pour consulter vos courriels ou internet, des bornes (iMac®) sont à votre disposition sur tout le site de l'UNIL. Des ordinateurs sont également à la disposition des étudiant·e·s au 2<sup>ème</sup> étage du BCH 2107 ; l'identification se fait avec vos informations d'accès courriel sur le réseau AD.

**Si vous avez un problème d'accès aux ressources informatiques de l'UNIL, téléphonez au HELP DESK du CI (021 692 22 11 en externe ou 2211 en interne). Il est vivement conseillé de changer de mot de**

passer lors de votre première connexion. En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez passer au guichet du CI (AMPHIMAX), afin qu'il vous soit fourni un nouveau mot de passe.

**ATTENTION** : Toutes les informations se rapportant à l'organisation et aux études de la *Maîtrise en droit en criminologie et sécurité* vous seront envoyées par courriel à votre adresse @unil.ch

Si vous êtes en possession d'une autre adresse courriel, il vous est possible de rediriger vos courriels de l'UNIL sur votre adresse privée (Marche à suivre : <https://wiki.unil.ch/ci/books/messagerie/page/messagerie>).

## 5. INTERFACE MYUNIL ET PLATEFORME MOODLE

L'interface MyUnil (<https://my.unil.ch>) est votre bureau virtuel personnel, accessible depuis tout poste connecté à Internet ; elle met à votre disposition différents outils académiques et administratifs utiles à votre vie universitaire.

Sauf indication contraire, les documents de cours sont disponibles dans la plateforme Moodle (<https://moodle.unil.ch>), y compris tous les documents présentant les consignes relatives au séminaire et au mémoire de criminologie. Dans le cas où il faut une clé pour accéder à un module, elle sera restituée lors du cours associé.

## 6. BIBLIOTHÈQUE DE L'ESC

L'Unité de Criminologie dispose de nombreux ouvrages et revues se rapportant à la criminologie ; ils se trouvent dans la *Bibliothèque* située au Rolex Learning Center à l'EPFL. Les ouvrages sont répertoriés sur le catalogue BEAST : <https://www.epfl.ch/campus/library/fr/>.

L'Université de Lausanne dispose aussi de nombreux ouvrages et revues utiles à la criminologie et répertoriés sur le réseau Renouvaud :

<https://www.bcu-lausanne.ch/renouvaud/>

Par ailleurs, la **BIBLIOTHÈQUE CANTONALE UNIVERSITAIRE** [BCU] de l'UNIL offre l'accès en ligne à de nombreux périodiques électroniques, dont notamment les journaux faisant partie de la collection *Criminology* de la maison d'édition SAGE, ainsi qu'à différentes bases de données de recherche bibliographique, comme les *Criminal Justice Abstracts*.

Dans la mesure où vous souhaitez photocopier des articles, vous pouvez acheter une **carte de photocopies** auprès du personnel de la bibliothèque. Vous avez en outre la possibilité de **scanner** des ouvrages et de transférer ces documents vers votre adresse électronique. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez contacter le personnel de la bibliothèque.

Ces différentes ressources vous seront fort utiles durant vos études et sont détaillées dans le document présentant les consignes du séminaire et du mémoire de criminologie (<http://my.unil.ch/>).

### **Passerelle «crypto»**

La passerelle «crypto» vous permet notamment d'accéder aux ressources bibliographiques en ligne des bibliothèques (p. ex. bases de données, périodiques électroniques) depuis n'importe quel ordinateur disposant d'une connexion Internet.



Il vous suffit pour cela de vous connecter sur la page : <https://crypto.unil.ch/>, et d'entrer vos clés d'accès personnelles de l'UNIL. Vous devez ensuite simplement indiquer les pages que vous souhaitez consulter dans le champ «Adresse». Par ex. : <http://perunil.unil.ch> pour une liste des périodiques disponibles ou, pour accéder aux bases de données de la bibliothèque :

<https://www.bcu-lausanne.ch>.

Vous pouvez aussi installer le service Pulse Secure :

<https://www.unil.ch/ci/reseau-unil-chez-soi> qui vous connecte au réseau UNIL de l'extérieur.

### **Lectures recommandées**

La lecture des ouvrages suivants vous sera fort utile durant vos études de criminologie

- AEBI, M. F. (2006). *Comment mesurer la délinquance ?* Paris : Armand Colin.
- CUSSON, M., DUPONT, B., & LEMIEUX, F. (Eds.). (2008). *Traité de sécurité intérieure*. Lausanne : PPUR.
- ECO, U. (2016). *Comment écrire sa thèse*. Paris : Flammarion.
- JENDLY, M., (2013). *Prévenir la criminalité : oui... mais comment ?* Grolley : L'Hèbe.
- KILLIAS, M., AEBI, M. F. & KUHN, A. (2019). *Précis de criminologie (4<sup>e</sup> éd.)*. Berne : Staempfli.

Certains de ces ouvrages vous sont proposés à des prix préférentiels dans le cadre de vos cours. Renseignez-vous auprès des assistant·e·s des différents professeurs.

## 7. PLAN ET LISTE DES BÂTIMENTS

L'ESC est située principalement dans le bâtiment *Batochime* [BCH], à l'exception d'une partie de l'Unité de Criminologie qui se trouve dans le bâtiment *Amphipôle* [POL]. Les cours que vous allez suivre sont donnés dans différents bâtiments du site de l'UNIL.

Le tableau et le plan ci-après présentent et situent la plupart des lieux que vous allez être amenés à fréquenter.

Bâtiments	Abréviation	Quartier	Ecole / Facultés
Amphimax	MAX (CP2)	Quartier Sorge	
Amphipôle	POL (CP)	Quartier Sorge	Ecole des sciences criminelles
Anthropole	ANT (BFSH2)	Quartier Chamberonne	Faculté des Sciences sociales et politiques
Batochime	BCH	Quartier Sorge	Ecole des sciences criminelles
Cubotron	CUB (BSP)	Quartier Sorge	Bâtiment de physique
Centre de médecine légale	CURML	Quartier des Hôpitaux	
Institut suisse de droit comparé	ISDC	Quartier Chamberonne	
Internef	NEF (BFSH1)	Quartier Chamberonne	Facultés de droit et de HEC
Unicentre	UNC (BRA)	Quartier Chamberonne	Bâtiment du rectorat et des affaires socioculturelles
Unithèque	UTQ (Banane)	Quartier Chamberonne	Bibliothèque centrale et restaurants





## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### 1. INSCRIPTION AUX COURS

**Au début de CHAQUE semestre, vous devez vous inscrire aux enseignements** sur le site internet de l'ESC :

<http://www.unil.ch/esc/page17603.html>.

Vous devez aussi vous inscrire chaque semestre pour les cours annuels, soit deux fois en tout.

**Il est indispensable de s'inscrire à TOUS LES COURS : cours obligatoires, cours blocs, cours à option, séminaire et mémoire ; il nous sera sinon impossible de vous attribuer les crédits correspondants. Le système ne peut pas tenir compte d'une inscription par courriel ou par écrit.**

**Merci d'être particulièrement attentifs lorsque vous faites ces démarches : vérifiez que vous n'avez pas commis d'erreur, consultez le résumé de vos inscriptions à chaque mise à jour sur my unil, imprimez ce résumé et conservez-le.**

Vous serez informés de l'ouverture de la période d'inscription aux cours et aux examens ; consultez également les panneaux d'affichage.

### **ATTENTION ! Cours en Faculté des Sciences sociales et politiques**

Les délais d'inscriptions aux enseignements pour les cours suivis dans la FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES [SSP] sont plus courts que ceux de l'ESC. **Vous devez vous inscrire aux enseignements SSP en respectant ces règles, soit en principe dans les QUATRE premières semaines de chaque semestre.** Merci de vous référer aux règles en vigueur au sein de la Faculté des SSP (<http://www.unil.ch/ssp>). La Faculté des SSP vous fera payer CHF 200 pour toute inscription qui se ferait en dehors des délais. Cette règle s'applique également pour l'ESC.

### 2. INSCRIPTIONS AUX EXAMENS

Les dates des sessions d'examens, ainsi que les délais d'inscription aux examens sont affichées sur le site Internet de l'ESC (<http://www.unil.ch/esc/page10062.html>).

**Les inscriptions aux examens se font par Internet, via le site Internet de l'ESC** (<http://www.unil.ch/esc/page17603.html>)

Les examens réguliers ont en principe lieu à la session qui suit la fin d'un cours. La session d'examens d'août/septembre est uniquement une session de rattrapage, exception pour la défense du mémoire.

Les examens des cours blocs ont lieu soit immédiatement après le cours, soit une à deux semaines plus tard. Les dates d'examens des cours blocs sont communiquées en même temps que leurs horaires (<https://www.unil.ch/esc/etudiants>)

Rappel : pour toute question relative aux examens, merci de vous adresser directement à Mme Virginie Lüdi ([virginie.ludi@unil.ch](mailto:virginie.ludi@unil.ch))

### **ATTENTION ! Cours en Faculté des Sciences sociales et politiques**

En ce qui concerne les examens des cours de la Faculté des SSP, **les inscriptions aux examens ont en principe lieu durant les QUATRE premières semaines de chaque semestre.** Merci de vous référer aux règles en vigueur au sein de la Faculté des SSP (<http://www.unil.ch/ssp>).

### 3. EXAMENS

Nous vous rappelons que **les notes et les crédits ne sont jamais donnés par courriel ou par téléphone** et ne sont pas affichés à l'ESC.

**Les résultats des examens sont consultables dans l'interface MyUnil**, dès que la Commission des examens s'est réunie, soit dans le courant de la semaine suivant la fin de la session de chaque session d'examens (cf. Règlement de l'ESC, art. 29). Dès que vos résultats sont inscrits, vous serez prévenus par courriel.

#### *Travaux à rendre*

Les travaux de mémoire à rendre sont à imprimer et à déposer au secrétariat de l'Unité de Criminologie; le nombre de copies nécessaires est précisé par les différents enseignants. **Les travaux par courriel ne sont pas acceptés**, sauf si cela vous est spécifié dans certains cours.

#### *Examens oraux*

**Les heures de passage individuelles des examens oraux sont données à titre indicatif.** Le jour de l'examen, vous devez être présent au moins 30 minutes à l'avance de l'heure indiquée.

S'il n'y a pas de liste détaillée des heures de passage, présentez-vous simplement au début de l'examen. Vérifiez régulièrement les horaires d'examens en ligne, car ils sont susceptibles de varier durant la session.

### 4. IMMATRICULATION À L'UNIL ET ADMISSION À LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ

Le secrétariat de l'ESC ne s'occupe pas des questions liées à l'immatriculation des étudiants à l'UNIL et/ou à l'admission à la Maîtrise.

Pour ces questions, veuillez-vous adresser directement au Bureau des immatriculations de l'UNIL :

<https://www.unil.ch/immat/fr/home.html>.

Même remarque concernant l'écolage et les différents aspects financiers de votre immatriculation ; veuillez-vous référer au Bureau des immatriculations.

### 5. ATTESTATIONS ET FORMULAIRES

Différents formulaires relatifs au déroulement des études (p. ex. : code de déontologie, demande de déplacement de service pour l'armée, etc.) sont disponibles sur le site web de la Maîtrise, rubrique « Infos Pratiques ».

#### *Attestation de cours*

Une fois vos taxes d'inscription réglées, vous pouvez imprimer, chaque semestre, votre attestation d'études via l'interface MyUnil, rubrique « Dossier administratif ».

## 6. CALENDRIER ACADÉMIQUE 2023-2024

<b>Semestre d'automne 2022</b>	
Début des cours	Mardi 19 septembre 2023
Fin des cours	Vendredi 22 décembre 2023
<b>Semestre de printemps 2023</b>	
Début des cours	Lundi 19 février 2024
Interruption des cours	Vendredi 29 mars 2024
Reprise des cours	Lundi 8 avril 2024
Fin des cours	Vendredi 31 mai 2024
<b>Jours fériés</b>	
Jeûne Fédéral	Lundi 18 septembre 2023
Nouvel An	Lundi 1 <sup>er</sup> et Mardi 2 janvier 2024
Vendredi Saint	Vendredi 29 mars 2024
Lundi de Pâques	Lundi 1er avril 2024
Ascension	Jeudi 9 mai 2024
Lundi de Pentecôte	Lundi 20 mai 2024
Dies Academicus	Vendredi 31 mai 2024
<b>Sessions d'examens UNIL</b> <i>(chaque faculté fixe sa session au sein des périodes ordinaires)</i>	
Session d'hiver	<b>12 janvier au 3 février 2024</b>
Session d'été	<b>10 juin au 6 juillet 2024</b>
Session d'automne	<b>10 août au 7 septembre 2024</b>

## INFORMATIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ

La *Maîtrise en droit en criminologie et sécurité* est régie par le *Plan d'études 2023/2024*, le règlement associé *Master Crim 2021*, ainsi que par le *Règlement 2021 de l'ESC*. Veuillez vous référer à ces documents qui seuls font foi.

### 1. CORPS ENSEIGNANT ET CORPS INTERMÉDIAIRE DE LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE ET SÉCURITÉ AFFILIÉS À L'ESC

Professeurs et enseignants	Cours
<p><b>Prof. Dr. Marcelo F. AEBI*</b>  <a href="mailto:Marcelo.Aebi@unil.ch">Marcelo.Aebi@unil.ch</a>  <i>* Responsable du master en criminologie et sécurité</i></p>	<p>Introduction à la criminologie            Criminologie et cinéma            Criminologie, Méthodes de recherche            Délinquance juvénile            Séminaire de criminologie            Mémoire de criminologie</p>
<p><b>Prof. Dr. Andy BECUE</b>  <a href="mailto:Andy.Becue@unil.ch">Andy.Becue@unil.ch</a></p>	<p>Science forensique générale : typologie des traces</p>
<p><b>Prof. Dr. Stefano CANEPPELE*</b>  <a href="mailto:Stefano.Caneppele@unil.ch">Stefano.Caneppele@unil.ch</a>  <i>* Responsable scientifique de la gestion des mémoires en criminologie</i></p>	<p>Analyse de données en sécurité et renseignement            Analyse de la criminalité économique et organisée            Criminalité sur internet            Sport et déviance            Terrorisme            Mémoire de criminologie</p>
<p><b>Prof. Dr. Manon JENDLY</b>  <a href="mailto:Manon.Jendly@unil.ch">Manon.Jendly@unil.ch</a></p>	<p>Introduction aux méthodes qualitatives            Criminologues et milieux d'intervention            Politique criminelle            Prévention de la criminalité            Mémoire de criminologie</p>
<p><b>Prof. Dr. Olivier RIBAUUX</b>  <a href="mailto:Olivier.Ribaux@unil.ch">Olivier.Ribaux@unil.ch</a></p>	<p>Policing            Renseignement forensique</p>
<p><b>Prof. Dr. Quentin ROSSY</b>  <a href="mailto:Quentin.Rossy@unil.ch">Quentin.Rossy@unil.ch</a></p>	<p>Analyse criminelle opérationnelle            Analyse de données en sécurité et renseignement            Criminalité sur Internet</p>
<p><b>Dr. Patrice VILLETZAZ</b>  <a href="mailto:Patrice.Villettaz@unil.ch">Patrice.Villettaz@unil.ch</a></p>	<p>Méthodes d'analyse statistique            Mémoire de criminologie</p>
Enseignants invités	Cours
<p><b>Natalia DELGRANDE</b>, Chargée de cours  <a href="mailto:Natalia.Delgrande@unil.ch">Natalia.Delgrande@unil.ch</a></p>	<p>Pénologie</p>
<p><b>Prof. Dr. Paul KNEPPER</b>  <i>Central Washington University, USA</i></p>	<p>History of criminological thinking</p>
<p><b>Dr Kyle Treiber</b>  <i>University of Cambridge, GB</i></p>	<p>Neurocriminology</p>
<p><b>Prof. Dr. Anna-Maria GETOS KALAC</b>  <i>University of Zagreb, Croatia</i></p>	<p>Victimology and help to the victims</p>

Corps intermédiaire	Cours	Téléphone Bureau
<b>Edoardo COCCO</b> <a href="mailto:Edoardo.cocco@unil.ch">Edoardo.cocco@unil.ch</a> Assistant - doctorant	Criminologie, Méthodes de recherche History of criminological thinking Neurocriminology Victimology and help to the victim	021/692.46.43 BCH 6312
<b>Amandine DA SILVA</b> <a href="mailto:Amandine.Dasilva@unil.ch">Amandine.Dasilva@unil.ch</a> Assistante - doctorante	Analyse de la criminalité sur Internet Terrorisme	021/692.46.43 BCH 6312
<b>Lorena MOLNAR</b> <a href="mailto:Lorena.Molnar@unil.ch">Lorena.Molnar@unil.ch</a> Première Assistante	Introduction à la criminologie Délinquance juvénile Séminaire de criminologie Mémoire de criminologie	021/692.46.44 BCH 6309
<b>Valentin REFONDINI</b> <a href="mailto:Valentin.Refondini@unil.ch">Valentin.Refondini@unil.ch</a> Assistant - doctorant	Criminologues et milieux d'intervention Méthodes qualitatives	021/692.46.23 POL 257
<b>Justine Chatellard</b> <a href="mailto:Justine.Chatellard@unil.ch">Justine.Chatellard@unil.ch</a> Assistante - doctorante	Prévention de la criminalité	
<b>Lucas TOSI RODRIGUEZ</b> <a href="mailto:lucas.tosirodriguez@unil.ch">lucas.tosirodriguez@unil.ch</a> Assistant - doctorant	Analyse de la criminalité économique et organisée	021/692 46 46 BCH 6401

## 2. DURÉE DES ÉTUDES ET HORAIRES

En principe, la durée de la Maîtrise est de quatre semestres. Pour les dérogations concernant la durée maximale des études, se référer au Règlement de la Maîtrise. Pour le Master à temps partiel, se référer à la directive concernée :

[https://www.unil.ch/formations/fr/home/menu\\_inst/masters/masters-a-temps-partiel.html](https://www.unil.ch/formations/fr/home/menu_inst/masters/masters-a-temps-partiel.html)

Pour des questions d'horaires et pour tenir compte de la progression des enseignements, les cours obligatoires sont répartis sur les deux années d'études : merci de suivre cette répartition.

Les cours blocs, ainsi que les cours à option, sont à placer librement la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> année. Nous vous suggérons d'aménager un maximum de temps durant votre 2<sup>ème</sup> année d'études pour votre mémoire de Maîtrise.

Les horaires sont établis pour chaque semestre et sont disponibles sur le site web de la Maîtrise juste avant la rentrée de septembre. Les horaires concernant le semestre de printemps sont provisoires et seront chaque fois confirmés peu avant la rentrée de février.

### Stage dans le cadre du mémoire de Maîtrise

Certains travaux de Maîtrise peuvent s'accompagner d'un stage pratique. Les démarches à entreprendre sont disponibles sur MyUnil : vous devez soigneusement respecter ces consignes.

Si un·e étudiant·e désire effectuer un stage sans aucun lien avec son travail de mémoire, l'institut peut, sous certaines conditions, lui fournir une lettre de recommandation pour le soutenir dans cette démarche.

## 3. EXIGENCES

Les cours de la Maîtrise sont structurés en modules. Chaque module est composé de cours obligatoires et de cours à option. Tous les cours obligatoires figurant dans le plan d'études doivent être suivis et validés par un examen. En vue de parfaire votre formation, vous choisissez dans chaque module les

cours optionnels que vous souhaitez. Les cours optionnels suivis doivent aussi être validés par un examen.

Les descriptifs des différents cours figurent sur le site Internet de la Maîtrise.

Les cours obligatoires du module préparatoire qui ont déjà été suivis dans le cadre d'une formation antérieure et qui ont été validés par la Commission d'admissions et des équivalences de l'ESC n'ont pas besoin d'être suivis à nouveau, mais doivent être remplacés par d'autres cours proposés dans le module préparatoire. Ces cours doivent être choisis en fonction de votre formation antérieure. Le but est que vous maîtrisiez les fondements de la criminologie, du droit, de la sociologie et de la psychologie. **Pour réussir le module préparatoire, il faut obtenir au minimum une moyenne arithmétique de 4,0 et 15 crédits ECTS.**

La question des équivalences est régie par l'article 7 du règlement de la Maîtrise : « *Au moment de l'admission à la Maîtrise, au plus tard 3 semaines après le début du cursus, le candidat peut adresser une demande d'équivalence écrite avec pièces justificatives à l'intention de la Commission d'admission et des équivalences. Toujours selon l'article 7, « Il n'est pas accordé d'équivalence pour les enseignements à option du plan d'études, sauf situation exceptionnelle motivée par écrit » et finalement, « Le nombre total de crédits ECTS qui peuvent être acquis par équivalences dans le cadre de la Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles est limité à 12 ECTS ».*

Pour demander une ou plusieurs équivalences, l'étudiant·e doit remplir un **formulaire d'équivalence** (site Internet de la Maîtrise, rubrique « Infos pratiques ») qu'il adressera à Mme Hauswirth, accompagné des différentes attestations de cours **dans les trois premières semaines des cours, soit jusqu'au 8 octobre 2023.** La Commission d'admission et des équivalences statuera et avisera par écrit l'étudiant·e de sa décision.



#### 4. OBTENTION DU TITRE DE LA MAÎTRISE

L'obtention du titre est notamment régie par l'article 19 du règlement de la Maîtrise, « Pour l'obtention du grade de Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité, la réussite de chacun des modules est nécessaire, sous réserve du respect de la durée maximale des études. »

L'article 18 du règlement de la Maîtrise liste les conditions de réussite de chacun des cinq modules.

##### **Brevet d'avocat**

Le Tribunal cantonal du canton de Vaud admet que la Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité, donne accès au stage d'avocat pour autant que le diplôme de premier cycle obtenu au préalable le soit en droit et que le cours « droit et éthique de la profession d'avocat » ait été validé.

##### **Remise des diplômes**

La remise des diplômes a lieu une fois par année, en novembre.

Si vous ne pouvez pas assister à cette cérémonie, votre diplôme vous sera envoyé par la poste un mois après la remise des diplômes. Dans ce cas, merci de contacter directement Mme Lachat (021/ 692.20.39 ou [Marie-Laure.Lachat@unil.ch](mailto:Marie-Laure.Lachat@unil.ch)).

#### 5. MÉMOIRE ET SÉMINAIRE

Vos études se termineront par la rédaction d'un mémoire de Maîtrise qui sera soutenu devant une commission d'experts (*cf. Règlement de la Maîtrise et instructions ad hoc*).

##### **Mémoire de criminologie**

Le mémoire de Maîtrise consiste en une **recherche empirique personnelle** sur un thème lié à la criminologie. Le mémoire doit présenter une revue de la littérature spécifique aussi complète que possible, ainsi que les résultats d'une recherche personnelle portant sur des données quantitatives ou qualitatives.

**Les formulaires « Respect du Code de déontologie » (en 1<sup>ère</sup> année) et « Déclaration de confidentialité et directive en matière de stockage des bases de données » (en 2<sup>ème</sup> année) devront être signés par tous les étudiant·e·s et seront transmis dès la rentrée au secrétariat de l'Unité de Criminologie à Mme Hauswirth (site Internet de la Maîtrise, rubrique «Infos pratiques»).**

**Le sujet de mémoire est choisi à la fin de la 1<sup>ère</sup> année, sous réserve d'avoir réussi le module 2 « Méthodes et outils d'analyse » du cursus.** À ce moment, différents sujets de mémoire sont proposés en fonction des projets et recherches en cours à l'Unité de recherche en criminologie. Les étudiant·e·s sont également invités à proposer des sujets personnels à condition que ces derniers comportent une dimension empirique et répondent aux exigences de la Maîtrise. Il convient également que l'étudiant·e ait réfléchi à la nature des données qu'il·elle souhaite utiliser et à leur accessibilité. Les propositions de sujets personnels doivent être faites selon les indications précisées dans le document « Consignes portant sur les travaux relatifs au mémoire de master » et doivent être approuvées par la commission des mémoires. **L'attribution définitive des sujets de mémoire est communiquée** aux étudiant·e·s une fois la session d'examens

de rattrapage terminée, soit **au début de la 2<sup>ème</sup> année.**

Pour accéder à un sujet de mémoire en collaboration avec une institution externe, les étudiants doivent avoir obtenu au moins 45 crédits ECTS au moment de l'attribution définitive des sujets.

Les enseignant·e·s et les assistant·e·s impliqués dans l'encadrement et l'évaluation du mémoire seront désignés et communiqués aux étudiant·e·s au moment opportun.

**Les consignes relatives au déroulement du séminaire de mémoire et les détails des procédures de soumission sont disponibles sous le lien suivant : [https://moodle.unil.ch/pluginfile.php/2228942/mod\\_resource/content/1/2021\\_Consignes\\_Memoire\\_Seminaire\\_Criminologie\\_2111203.pdf](https://moodle.unil.ch/pluginfile.php/2228942/mod_resource/content/1/2021_Consignes_Memoire_Seminaire_Criminologie_2111203.pdf)**

## 6. MOBILITÉ

L'Unité de Criminologie dispose d'accords avec plusieurs universités en Europe et en Amérique du Nord. Les séjours de mobilité ont lieu en deuxième année, durant un ou deux semestres. La mobilité est limitée à 30 crédits ECTS.

Des liens pour les accords, les bourses disponibles et le détail des démarches à suivre sont indiqués sur le site web de la Maîtrise, rubrique « Infos pratiques ». Vous trouverez une liste de destinations possibles dans la base de données de l'UNIL International :

<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ec/ecstartout.php>

Attention : certaines universités étrangères exigent un examen de langue. Les places pour ces examens étant limitées, nous vous suggérons de vous inscrire au plus vite, car les résultats des tests doivent être joints au dossier de candidature.

Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de faciliter la conciliation entre l'obligation de participation au séminaire de criminologie, la rédaction du mémoire et les

séjours de mobilité. Cependant il n'est pas garanti qu'il soit possible pour les étudiant·e·s en mobilité de terminer leurs études en quatre semestres.

**Différentes informations sur la mobilité sont communiquées lors de la séance d'accueil.** À la suite de cela, si vous êtes intéressés par un séjour en mobilité, vous devez prendre contact après la rentrée auprès de Madame Giulia Cinaglia [giulia.cinaglia@unil.ch](mailto:giulia.cinaglia@unil.ch).

Cette première prise de contact aura pour fonction de vous indiquer les différentes démarches à faire dans le but de préparer votre dossier de candidature.